

**Procès-verbal de la réunion statutaire de l'assemblée générale
tenue le 31 octobre 2008 au siège social de l'Université du Québec au local 2410
(AG-012)**

Sont présents :

De la direction :

Marcel Belleau (ARUQSS et APRÈS L'UQAM)
Francine David (APRÈS L'UQAM)
Pierre Laplante (ARUQAR)
Denis Rivest (APRÈS L'UQAM)

Des associations affiliées :

Association du personnel retraité de l'UQAM (APRÈS L'UQAM) – 3 délégués
Francine David, Thérèse Leduc, Denis Rivest

Association des personnes retraitées de la Télé-université (APRTU) – 2 délégués
Jeannine Laurent, Clément Marquis

Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM) – 3 délégués – Robert Anderson, Philippe Barbaud, Yvon Pépin

Association des professeurs retraités de l'UQTR (APR-UQTR) – 3 délégués
Ram Lakshmanan

Association des retraités(e)s de l'ENAP (ARENAP) – 2 délégués
Micheline Turcotte

Association des retraités de l'UQAC (ARUQAC) – 3 délégués
Dianne Chrétien, Patrick Briard

Association des retraités de l'UQAR (ARUQAR) – 3 délégués
Marièle Cantin

Association des retraités de l'UQAT (ARUQAT) – 2 délégués

Association des retraités de l'UQO (ARUQO) – 2 délégués

Association des retraités de l'UQ (ARUQSS) – 2 délégués
Louis Barbeau, Pierre Dionne

Association des retraités de l'UQTR (ARUQTR) – 3 délégués
Jacques Massé, Claude Vézina

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 10^e réunion de l'Assemblée générale [FRUQ-06g AG-011 2007 10 26]
4. Ratification des actes de la direction
5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2007-2008
 - 5.1 Rapport financier au 31 août 2008 [FRUQ-05a 2008 0811]
 - 5.2 Cotisations des associations affiliées 2007-2008
 - 5.3 Budget 2008-2009 [FRUQ-05c 2008-2009]
 - 5.4 Rapport du vérificateur interne 2006-2007 [FRUQ-05g 2006-2007]
 - 5.5 Rapport du vérificateur interne 2007-2008
 - 5.6 Nomination du vérificateur interne pour 2008-2009
6. Propositions de la direction
 - 6.1 Adoption du Rapport financiers au 31 août 2008
 - 6.2 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2008-2009
 - 6.3 Cotisations des associations affiliées pour l'exercice 2009-2010
 - 6.4 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2008-2009
7. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs
 - 7.1 Responsable du dossier des régimes de retraite
 - 7.2 Responsable du dossier des assurances collectives
8. Rapport des responsables de dossiers et des représentants aux instances réseau
 - 8.1 Responsable du dossier des assurances collectives [FRUQ-08c 2008 10 31]
 - 8.2 Responsable du dossier des régimes de retraite
 - 8.3 Représentants au CIRAC
 - 8.4 Représentants au CRAC
 - 8.5 Représentation de la FRUQ en 2008-2009
9. Rapport annuel 2007-2008
10. Mise à jour du dossier de concertation entre les associations
11. Organismes affinitaires
 - 11.1 Association des retraités des universités et collèges du Canada
12. Élection à la présidence
13. Élection à la vice-présidence au secrétariat
14. Varia
15. Levée de l'assemblée

Les participants seront reçus au siège social de l'Université du Québec vers 12 h 30 par monsieur Jean Lavoie, vice-président à l'Administration au Salon Universitaire, salle F107.

1. Ouverture de la réunion

En l'absence de Gaston Dumont, Pierre Laplante préside l'Assemblée. Après avoir déclaré la réunion ouverte, le président souhaite la bienvenue aux participants.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AG-012-0001

Sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Louis Barbeau, il est résolu à d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît aux pages précédentes.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 27 octobre 2006 (AG-010) [FRUQ-06c AG-010 2006 10 27]

Aux présences, il faut corriger les présences de l'Association des retraités de l'UQTR (ARUQTR) de la façon suivante : Louise Tellier et Claude Vézina.

Résolution AG-012-0002

Sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui de Claude Vézina, il est résolu d'adopter le procès-verbal AG-011 tel que modifié en séance.

Adopté à l'unanimité.

4. Ratification des actes de la direction

Résolution AG-012-0003

Sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui de Marièle Cantin, il est résolu de ratifier les actes posés par la direction au cours du dernier mandat écoulé.

Adopté à l'unanimité.

5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2007-2008

5.1 Rapport financier au 31 août 2008 [FRUQ-05a 2008 08 31]

La vice-présidente à la trésorerie présente le *Rapport financier au 31 août 2008*. Les produits ont été de 9 305,00 \$ et les charges de 10 426,16 \$. Il en résulte donc un excédent des charges sur les produits de 1 121,16 \$. Le solde en caisse au 31 août 2008 est donc de 1 399,62 \$.

5.2 Cotisations des associations affiliées 2007-2008 [FRUQ-05d 2007-2008] .

La vice-présidente à la trésorerie dépose le tableau de *Cotisations des associations affiliées 2007-2008*. On remarque que les cotisations de l'*Association des personnes retraitées de la Télé-université (APRTU)* ne sont pas présentes au tableau. La vice-présidente va procéder à une vérification et les résultats seront communiqués par courriel à tous les délégués.

Louis Barbeau remarque que, compte tenu de la date retenue pour le décompte des membres de chacune des associations, soit le premier décembre, la FRUQ est pénalisée. À cette date, pour la plupart des associations, les membres n'ont pas encore confirmé leur adhésion.

Résolution AG-012-0003

Calcul et versement des quote-parts

Attendu les discussions tenues en séance;

Sur proposition de Louis Barbeau, avec l'appui de Marièle Cantin, il est résolu

- a) que les associations affiliées prennent en compte le nombre de leurs membres retraités à la fin de leur année financière précédente pour les fins de déclaration et de paiement de leur quote-part à la FRUQ;
- b) que les versements continuent de s'effectuer le 1^{er} décembre de chaque année.

Adoptée à l'unanimité.

5.3 Budget 2008-2009 pour adoption [FRUQ-05c 2008-2009]

La vice-présidente à la trésorerie présente un budget équilibré pour *2008-2009 pour adoption*. On lui suggère d'enlever la colonne « *Écarts* ».

Il s'agit d'un budget équilibré de 9 363,00 \$.

5.4 Rapport du vérificateur interne 2006-2007 [FRUQ-05g 2006-2007]

Louis Barbeau présente le *Rapport de vérification interne et d'examen des processus de trésorerie pour l'année 2006-2007*. Il déplore que ce rapport n'ait pas été étudié par la direction.

Résolution AG-012-0004

Attendu les discussions tenues en séance;

Sur proposition de Micheline Turcotte, avec l'appui de Ram Lakshmanan, il est résolu

- a) que les dépenses de repas soit remboursées selon des montants forfaitaires sans qu'il ne soit nécessaire de présenter des pièces justificatives; les montants forfaitaires étant les suivants : 7\$ pour le déjeuner, 15\$ pour le dîner et 25\$ pour le souper;
- b) que les *Normes et modalités de remboursement des frais de déplacement et de séjour* soient modifiées en conséquence.

Adoptée à l'unanimité.

5.5 Rapport du vérificateur interne 2007-2008 [FRUQ-05g 2007-2008a]

Louis Barbeau présente le *Rapport de vérification interne et d'examen des processus de trésorerie pour l'année 2007-2008*.

Marcel Belleau dépose et présente les *Commentaires de la direction concernant le rapport de vérification pour les années 2006-2007 et 2007-2008* [FRUQ-05g 2007-2008a].

5.6 Nomination du vérificateur interne pour 2008-2009

Résolution AG-012-0005

Sur proposition de Jacques Massé, avec l'appui de Ram Lakshmanan, il est résolu de nommer Louis Barbeau comme vérificateur de la FRUQ pour l'année 2008-2009.

Adopté à l'unanimité.

6. Propositions de la direction

6.1 Adoption du Rapport financier au 31 août 2008

Résolution AG-012-0006

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie du Rapport financier au 31 août 2008 et du Rapport du vérificateur interne ;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Patrick Briard, il est résolu d'adopter le rapport financier au 31 août 2008 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

6.2 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2008-2009

Résolution AG-012-0007

Attendu la résolution AG-006-0058 par laquelle la Fédération adopte une politique de soutien aux associations éloignées pour les frais de déplacement et d'hébergement à l'occasion des réunions de l'assemblée générale et propose une formule de calcul appropriée ;

attendu la résolution AG-008-0086 par laquelle la formule a été amendée;

attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par le Rapport financier au 31 août 2008 déposé par la vice-présidente à la trésorerie et adopté (résolution AG-012-0006);

attendu les discussions tenues en séance :

sur proposition de la direction, avec l'appui de Pierre Dionne,

il est résolu de ne pas affecter de ressources financières en 2008-2009 pour les déplacements et l'hébergement dans le cadre de la politique de soutien aux associations éloignées.

Adopté à l'unanimité.

6.3 Cotisation des associations affiliées pour l'exercice 2009-2010

Résolution AG-012-0008

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie;

attendu la décision prise à l'assemblée générale 2003 de fixer à l'avenir la cotisation des associations affiliées une année à l'avance, afin de faciliter pour les associations l'établissement des prévisions budgétaires;

sur proposition de la direction, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est proposé de fixer à 4 \$ par membre retraités cotisant à la Fédération la quote-part des associations affiliées pour l'exercice financier 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

6.4 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2008-2009

Résolutions AG-012-0009

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie (document FRUQ-05c 2008-2009);

attendu les discussions tenues en séance ;

sur proposition de Ram Lakshmanan, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2009-2010 telles que déposées.

Adopté à l'unanimité..

7. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs

7.1 Responsable du dossier des régimes de retraite

Résolution FRUQ-06e AG-012-0010

Sur proposition de Ram Lakshmanan, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu de confier à Marcel Belleau la charge du dossier des régimes de retraite pour l'exercice 2008-2009.

Adopté à l'unanimité.

7.2 Responsable du dossier des régimes des assurances collectives

Résolution AG-012-0011

Sur proposition de Ram Lakshmanan, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu de confier à Pierre Laplante le poste de responsable du dossier des assurances collectives pour l'exercice 2008-2009.

Adopté à l'unanimité.

8. Rapport des responsables de dossiers et des représentants aux instances réseau

8.1 Responsable du dossier des régimes de retraite

Marcel Belleau présente son rapport [FRUQ-08c 2008 10 31] portant sur le Régime de retraite de l'Université du Québec et les régimes gouvernementaux.

Les rendements du RRUQ ont permis de pleinement indexer les rentes jusqu'en 2009. La présente crise financière a cependant un effet direct sur les rendements du régime.

L'association des retraités du secteur public et parapublic continue de faire des représentations auprès du gouvernement pour la pleine indexation. Il ne semble pas y avoir de solution à court terme.

8.2 Responsable du dossier des assurances collectives

Pierre Laplante dépose et présente son rapport écrit [FRUQ-09c 2008 10 31] portant sur les trois aspects suivants : les demandes des retraités et de leurs associations, l'assurance vie et les réunions du CRAC.

Les tarifs des assurances ont été mis à jour sur le site Web de la FRUQ. Plusieurs demandes lui sont adressées par des retraités qui atteignent 65 ans concernant les assurances maladie.

8.3 Représentants au CIRAC

Le document déposé par Marcel Belleau fait état des réunions tenues au CIRAC. [FRUQ-08c 2008 10 31]

8.4 Représentants au CRAC

Le document déposé par Pierre Laplante fait état des réunions tenues au CRAC. [FRUQ-09c 2008 10 31].

8.5 Représentation de la FRUQ en 2008-2009

Résolution AG-012-0012

Sur proposition de la direction, avec l'appui de Pierre Dionne, il est résolu que la représentation de la FRUQ aux instances de concertation et auprès des organismes affinitaires se fasse selon la répartition suivante :

Sigle	Instance de concertation ou organisme affinitaire	Nombre de représentants	Représentants de la FRUQ (et statut au sein de l'organisme)
CURAC/ ARUCC	Associations de retraités des universités et collèges du Canada	1	Roch Meynard
CIRRAC	Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives	2	Marcel Belleau, observateur Pierre Laplante, observateur
CRAC	Comité réseau des assurances collectives (Université du Québec)	3	Francine David Ram Laksmanan Pierre Laplante

Adopté à l'unanimité.

9. Rapport annuel 2007-2008

Denis Rivest présente la Rapport annuel 2007-2008. [FRUQ-02a 2007-2008 2008 09 26]

Résolution AG-012-0012

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f) des Statuts et règlements généraux de la Fédération;

attendu le dépôt par la direction d'un projet de rapport annuel 2007-2008;

sur proposition de Louis Barbeau, avec l'appui de Pierre Dionne,

il est résolu :

- a) de recevoir et d'accepter le rapport annuel 2007-2008 tel que présenté; et
- b) de le faire parvenir aux destinataires habituels.

Adopté à l'unanimité.

10. Mise à jour du dossier de concertation entre les associations

Gaston Dumont a mis à jour le dossier de concertation. Il devra être mis à jour à nouveau en 2009-2010.

11. Organismes affinitaires

11.1 Association des retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC)

Résolution AG-012-0013

Attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008;

attendu les objectifs poursuivis par le regroupement *Associations de retraités des universités et collèges du Canada*, auxquels souscrit la Fédération;

sur proposition de Clément Marquis, avec l'appui de Yvon Pépin, il est résolu d'adhérer au regroupement College and University Retiree Associations of Canada/Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC) pour 2008-2009 et d'autoriser la vice-présidente à la trésorerie à verser la cotisation requise de 300 \$.

12. Élection à la présidence

Résolution AG-012-0014

Attendu la vacance au poste de président de la Fédération;

attendu qu'il n'y avait qu'une seule candidature ;

sur proposition de Clément Marquis, avec l'appui de Pierre Dionne, il est résolu d'élire Thérèse Leduc à la présidence de la Fédération pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

13. Élection à la vice-présidence au secrétariat

Résolution AG-012-0015

Attendu la vacance au poste de vice-président au secrétariat de la Fédération;

attendu qu'il n'y avait qu'une seule candidature ;

sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui de Jacques Massé, il est résolu d'élire Denis Rivest à la vice-présidence au secrétariat de la Fédération pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

14. Varia

Résolution AG-012-0016

Remerciements à Gaston Dumont

Sur proposition de Marièle Cantin, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu d'adresser des remerciements à Gaston Dumont pour les services rendus à la Fédération dans le cadre des mandats de vice-président à la trésorerie et de président qu'il a remplis.

Adopté à l'unanimité.

15. Levée de l'assemblée

Résolution AG-012-0017

Sur proposition de Ram Lakshmanan, avec l'appui de Pierre Laplante, il est résolu de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée est levé à 12h30.

Le président de l'assemblée

Le secrétaire

Pierre Laplante

Denis Rivest

Le 10 décembre 2008